



# EN COM'1

Le mag' de Bourges Plus

## # 24

MAI 2025



## LOGEMENT SOCIAL, L'AGGLO À VOS COTÉS



Traduction  
du dossier  
en FALC p.10



## RENDEZ-VOUS DE L'EAU : UNE CONFÉRENCE RICHE EN DÉBATS !

La conférence de Simon Porcher, professeur des universités, sur « La fin de l'eau ? » organisée dans le cadre des « Rendez-vous de l'eau » de l'agglo a rassemblé près de 200 personnes, le 18 mars dernier. Une occasion de faire le point et d'échanger sur les nombreux enjeux liés à la gestion de l'eau : qualité de la ressource et quantité disponible, gouvernance de l'eau, rareté, tarification, accès à l'eau pour tous...

## LE PÔLE DE DÉFENSE AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

A l'invitation d'Irène Félix, présidente de Bourges Plus et de Yann Galut, maire de Bourges, Raphaël Glucksmann, député européen, membre de la commission « sécurité et défense » et co-rapporteur du programme européen pour l'industrie de la défense, et Thomas Pellerin-Carlin, député européen, membre de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie, ont effectué un déplacement à Bourges, le 28 mars dernier. Ils ont visité les usines de MBDA et la canonnerie de KNDS ainsi que le campus Pyrotechnie du futur, structure de formation unique en son genre en France. Cette visite faisait suite à celle du Premier ministre, François Bayrou, et de nombreuses délégations parlementaires.

## LISSAY- LOCHY INAUGURE SES CASIERS

97 casiers à produits locaux (fruits, légumes, viande, œufs, confiture, miel, lentilles...) accessibles 24h/24 et 7j/7, ont été installés à Lissay-Lochy.

Ce nouveau service de proximité a bénéficié du soutien en ingénierie de Bourges Plus pour obtenir les fonds régionaux dans le cadre du contrat régional de solidarité territoriale.

Lors de l'inauguration, la présidente Irène Félix a souligné une *"magnifique innovation économique et sociale en ruralité"*.



## LE TRONÇON LA CHAPELLE- SAINT-URSIN /CHEMIN DE VILLENEUVE INAUGURÉ

Irène Félix, présidente de Bourges Plus, Jean-Marie Vollot, maire de La Chapelle-Saint-Ursin, Stéphane Garcia, vice-président de Bourges Plus délégué au plan vélo intercommunal, et Régis Mautré, conseiller municipal de Bourges, ont inauguré, le 3 avril, la liaison cyclable qui relie la commune de La Chapelle-Saint-Ursin à Bourges via le chemin de Villeneuve. Ces travaux, d'un montant de 267 569 euros, ont bénéficié d'un financement de l'Etat de 67 750 euros.



## LA PLACE CUJAS INAUGURÉE

Cœur battant du centre-ville de Bourges, la place Cujas a été inaugurée officiellement le 26 avril. Futur îlot de fraîcheur au cœur de la ville, véritable lieu de vie et de convivialité au centre de Bourges, cet aménagement fait le bonheur des familles. Il a bénéficié de la dotation intercommunale de solidarité communautaire d'un montant de 1,5 million d'euros.

# EDIT



Le doute n'est plus permis : la capitale européenne de la culture en 2028 est déjà un succès économique et un succès démocratique et citoyen !

Succès économique : les investissements dans l'hôtellerie traditionnelle et les meublés de tourisme se précisent. 9 établissements hôteliers représentant 534 chambres sont en cours de réalisation ou de conception sur Bourges et le Subdray. Ils sont déjà complétés, à travers les différentes communes de l'agglomération, par une hausse de près de 40 % des meublés.

Une étude très fine, commandée par Bourges Plus, montre que, moyennant encore quelques compléments ciblés, le parc ainsi renforcé devrait être à la bonne dimension pour accueillir nos visiteurs... dans à peine plus de deux ans. L'enjeu qui est devant nous est déjà l'après 2028 : structurer une offre touristique, muséale, événementielle à la hauteur pour que ces investissements restent rentables sur le long terme. Et ça urge !

Succès démocratique et citoyen : ce sont plus de 400 projets qui ont été déposés pour le premier appel à contribution du CRI ! Une envie d'en être qui dépasse largement la seule ville de Bourges (28 % des projets), la seule agglomération Bourges Plus (32 % des projets incluant la ville centre) ou même le département du Cher (22 % hors agglomération). C'est donc une très belle reconnaissance régionale et même européenne. De la commune du Subdray à l'association du patrimoine germinois, des projets socio-culturels dolchardiens à la mise en lumière mehunoise des métiers d'art, des récits théâtraux envisagés à Trouy aux événements musicaux projetés à Bourges : les acteurs se mobilisent. Musique, patrimoine, performances, théâtre, arts de rue et art en milieu rural, cirque et arts numériques : tous les imaginaires seront convoqués.

Vous aussi, nous aussi, soyons au rendez-vous !

Bon été à vous tous.

*Irène Félix*

**Irène FÉLIX**

Présidente de Bourges Plus

## SOMMAIRE

EN ACTIONS

POLITIQUE  
DE LOGEMENT  
SOCIAL DE  
L'AGGLO

P.11

Portrait d'un  
infirmier en  
pratique avancée

P.14-15

Le voyage de  
nos déchets  
alimentaires

P.18-19

Enseignement  
supérieur

P.21

Visa informatique  
IMEP

P.16-17

Les travaux de  
l'avenue  
d'Issoudun

P.20

La rénovation  
de l'église de  
Saint-Doulchard

P.22

Le schéma  
de cohésion  
territoriale

P.12-13

L'Epicentre

EN COM'1  
Le mag<sup>o</sup> de Bourges Plus

#24  
MAI 2025

N° ISSN : 2779-2498 (imprimé) 2779-668 X (en ligne) - dépôt légal : à parution • Directrice de la publication : Irène Félix • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Ryad Boukhal / Olivier Chaussy / Nathalie Corboeuf / Chloé Gherardi / Maryline Prévost • Photos : Lydia Descloux / Bourges Plus • Conception / Infographie : Camille Baudry / Jaffa Halloway / Noémie Léonard • Rédaction et validation du comité FALC du GEDHIF (professionnels et personnes en situation de handicap) • Impression : Imprimerie Roto France impression • Tirage : 59 200 exemplaires • Diffusion : Médiapost • Edité par : Communauté d'agglomération Bourges Plus - 22/31 boulevard Foch - 18 000 Bourges • Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label imprim'vert • Magazine gratuit

ET TOUJOURS...

**P.23** Comment ça marche ?

**P.24** Temps forts



## DOSSIER

# COMMENT BOURGES PLUS ACCOMPAGNE LES PROGRAMMES DE LOGEMENTS SOCIAUX

La communauté d'agglomération joue un rôle essentiel dans la politique locale en faveur du logement social. Sa stratégie est inscrite dans le programme local de l'habitat (PLH), élaboré avec les partenaires : État, bailleurs sociaux, maîtres d'œuvre, associations... pour la période 2023-2028.



« Pour renforcer notre intervention, l'agglomération est devenue délégataire des « aides à la pierre » pour l'État afin d'être à la manœuvre pour les constructions nouvelles et pour la réhabilitation du logement privé et social », affirme Irène Félix, présidente de Bourges Plus.

Pour ces chantiers, tout comme pour les programmes de construction de logements sociaux, **l'agglomération incite les bailleurs à mener des opérations vertueuses en matière de transition écologique.** Un volet également suivi par l'État « qui a fixé de nouvelles obligations de normes contre les passoires énergétiques, ce qui astreint les bailleurs sociaux à rénover leur parc, au même titre que les bailleurs privés, précise Viviane Lafont, chargée de mission au service habitat de Bourges Plus. *L'objectif est de répondre aux besoins sociaux et environnementaux des habitants.* »

## VINGT OPÉRATIONS PORTÉES DANS SEPT COMMUNES DE L'AGGLO

Si, sur l'ensemble du territoire de Bourges Plus, environ 10 000 logements sociaux sont actuellement occupés, **les besoins en logements ne sont pas encore satisfaits** et le délai d'attribution d'un logement social était, en moyenne, de 8 mois en 2024. Des programmes de construction sont donc régulièrement portés par les bailleurs sociaux.

Ainsi, à l'horizon 2028, le programme local de l'habitat prévoit la construction de 1200 nouveaux logements sociaux sur l'ensemble de l'agglomération. « À mi-parcours, 500 logements ont été agréés, précise Sophie Villa, cheffe du service habitat de l'agglomération. *Cela représente 20 opérations portées dans sept communes de l'agglomération* »

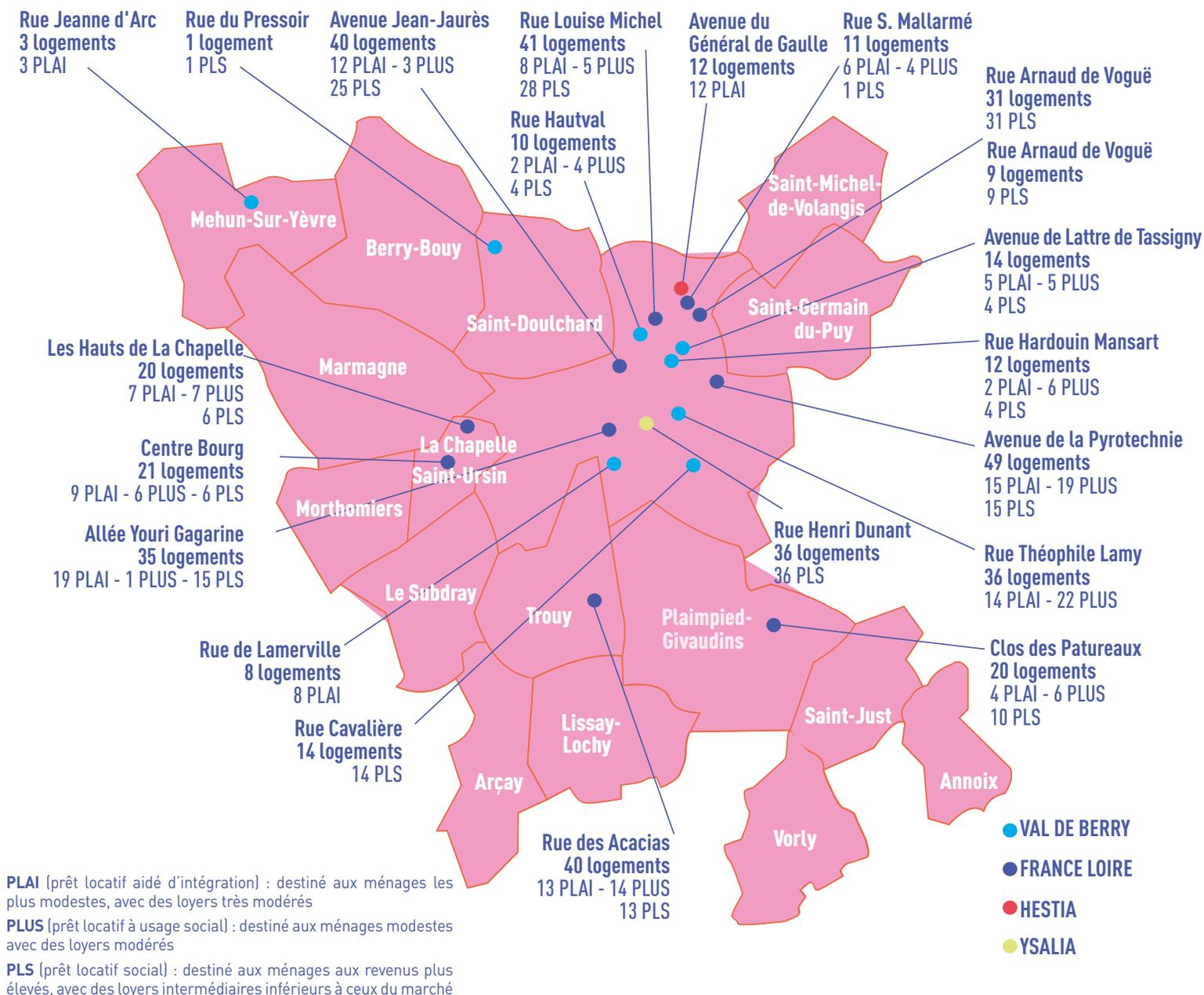
Entre l'agrément d'un programme et sa sortie de terre, les délais sont de plus en plus longs, il faut compter environ 5 ans. C'est la raison pour laquelle certains ensembles actuellement en cours de construction ne figurent pas sur la carte : leur programmation date d'avant 2023. La situation est liée aux difficultés pour les bailleurs d'équilibrer les opérations entre les coûts de construction qui augmentent, les normes qui peuvent évoluer, les taux d'emprunt... « *Mais nous sommes dans les temps, et si les perspectives des bailleurs sociaux pour la deuxième partie du programme local de l'habitat se réalisent, nous serons légèrement au-dessus des objectifs.* »

## LES DEMANDES EN HAUSSE DE 12%

Une perspective d'autant plus salubre que les demandes ne cessent d'augmenter. Entre 2023 et 2024, elles sont passées de 3 485 à 3 630 sur le territoire, soit une hausse de 12%, entraînant un taux de pression de 3,9 en 2024, soit le nombre de personnes qui demandent un logement par rapport à ceux qui en obtiennent un. **Pour soutenir les bailleurs sociaux dans leur production de logements, l'agglomération leur apporte des aides très incitatives.** Elle dédie ainsi 500 000 euros par an au logement social, soit 3 millions d'euros sur l'ensemble du programme local de l'habitat.

Un effort important qui a un impact sur la qualité de vie de tous les habitants de l'agglomération, de l'étudiant au senior, en passant par le couple aux revenus intermédiaires. Et cela permet de redynamiser le territoire en luttant contre la vacance et de favoriser l'emploi en maintenant les actifs sur le secteur car « *le logement est un vecteur d'insertion primordial* », conclut Sophie Villa.

# LES PROGRAMMES DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX ENTRE 2023 ET 2025



## 3 QUESTIONS À ...

**Bernadette GOIN-DEMAI**  
vice-présidente en charge  
du logement et de l'équilibre  
social et durable de l'habitat

### Quel est le rôle de Bourges Plus en faveur du logement social ?

La communauté d'agglomération porte la compétence obligatoire d'équilibre social de l'habitat. Dès lors, elle a un rôle primordial et moteur et doit avoir une vision globale pour faire correspondre l'offre aux besoins.

### Comment se concrétisent ces besoins, sur le territoire ?

Plus de 40% des personnes qui souhaitent un logement social sont « isolées », il y a donc de plus en plus de demandes de logements petits comme les T1 et les T2. Nous devons répondre à des normes énergétiques fixées par l'État qui nécessitent d'importantes réhabilitations ou constructions. Enfin, nous devons aussi pouvoir proposer des logements qui couvrent toutes les catégories sociales qui peuvent accéder à un logement social : les personnes aux revenus très modestes, aux revenus modestes et aux revenus un peu plus élevés.

### Bourges Plus a augmenté ses aides pour la construction de logements sociaux de la catégorie PLUS, pourquoi ?

Il n'y a plus de subvention de l'État pour cette catégorie de logements, l'agglomération a donc revu à la hausse ses financements pour permettre aux bailleurs sociaux de proposer cette offre. Elle est destinée à un public assez large (voir tableau en page 9) comme les personnes qui gagnent un SMIC (1426€ net) par exemple. Sans cette catégorie, toutes ces personnes ne pourraient plus accéder aux logements sociaux car leurs revenus sont trop élevés pour la catégorie PLAI et ils n'ont pas assez de revenus pour la catégorie PLS. Il était important pour nous de les accompagner. A la fin du Programme local de l'habitat, nous prévoyons 41% de logements PLUS sur l'ensemble du parc social.

# NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN :

## 10 ans pour apporter un nouveau souffle aux quartiers prioritaires de la politique de la ville

Depuis 2020 et jusqu'à 2030, les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Bourges : Chancellerie, Gibjoncs, Moulon connaissent un important renouvellement de leur paysage, dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Ce programme, d'un montant global de 155 millions d'euros pour la ville, est supervisé par l'Agence nationale de renouvellement urbain (Anru) qui en finance 41%. Les autres financements proviennent des bailleurs sociaux France Loire et Val de Berry (27%), de la ville de Bourges pour les équipements et les espaces publics (17%), de Bourges Plus (10%) et d'autres aides émanant de l'Europe ou de la Région (5%).



Les trois quartiers ont déjà connu d'importants chantiers. **En 2014, un premier programme avait entraîné la démolition de 2500 logements sociaux en mauvais état.** « Ce plan était vraiment axé sur les travaux et l'urbanisme, précise Christine Cheze-Dho, élue communautaire qui partage avec Jean-Michel Guérineau, adjoint au maire de Bourges, la charge du dossier. Le programme actuellement en cours a une politique beaucoup plus tournée vers les équipements publics, le social, la concertation des habitants et intègre un volet économique, avec l'objectif de soutenir les acteurs de ce périmètre géographique. »

Les habitants sont d'ailleurs régulièrement invités à des réunions, parfois au pied des immeubles, pour échanger sur le programme des chantiers et ont même une maison du projet qui leur est dédiée. Certains peuvent directement participer aux chantiers via le dispositif de clauses sociales.

Celui-ci impose aux maîtres d'ouvrage qui réalisent les différents travaux, d'embaucher au moins 5% d'habitants du secteur dans leurs équipes, pour lutter contre le chômage et l'exclusion. Aujourd'hui, la majeure partie

« On vivait dans le quartier depuis 18 ans, on souhaitait vraiment rester. Nous avons été bien accompagnés par France Loire pour les démarches administratives. »  
Sonia Jacquet

des opérations dépasse même le nombre d'heures d'insertion prévue.

### Démolitions, réhabilitations, résidentialisations...

Au programme, sur 10 ans : des démolitions et réhabilitations, souvent thermiques, de bâtiments mais aussi des residentialisations (aménagement des abords des résidences : parkings, allées, jardins...), des aménagements de secteur

(requalification des espaces publics), la réhabilitation du centre commercial Cap Nord, la construction et la réhabilitation d'équipements publics (écoles, crèche, pôle associatif, centre de santé...).

« On démolit, certes, mais on construit également à travers différentes opérations emblématiques. On réhabilite énormément et cela participe activement à la transformation des quartiers, explique Michaël Philibert, directeur commercial et proximité du bailleur social Val de Berry. En 2024, 47% de nos nouveaux locataires étaient des personnes isolées et un tiers étaient des familles monoparentales. C'est à nous de nous adapter et de proposer des logements plus petits, qui répondent aux attentes et usages des habitants. »

Les personnes qui ont dû quitter leur logement dans le cadre des démolitions prévues dans le programme de renouvellement urbain, ont toutes été relogées. Et

les conditions de relogement sont strictes. « Les bailleurs doivent reloger les habitants selon les mêmes conditions tarifaires, dans des logements neufs ou de moins de cinq ans et prendre en charge les frais de déménagements », précise Bruno Sidoli, coordinateur de la rénovation urbaine au service politique de la ville de Bourges Plus. Ce qui permet un taux de satisfaction plutôt important. En 2024, France Loire, qui a déjà relogé environ 350 familles dans le cadre du plan de renouvellement urbain et qui doit encore en reloger presque 200, affichait un taux de satisfaction de 78%. Sonia Jacquet et sa famille ont été relogés par France Loire dans « l'ap-

partement le plus confortable de notre vie ! » au cœur d'un habitat participatif

1600 logements sociaux sont en train d'être détruits. À la demande des élus berruyers et du maire, Yann Galut. 180 seront reconstruits dans le quartier. L'enjeu du projet est de reconstruire des logements sociaux sur site, mais aussi dans d'autres quartiers de Bourges et d'autres communes de l'agglomération « pour valoriser la complémentarité entre les communes et pour plus de mixité sociale », constate Irène Félix, présidente de Bourges Plus.

#### ADRESSES UTILES :

> **Maison de l'habitat et du cœur de ville de Bourges Plus**  
4 cour Avaricum, à Bourges

**Cher habitat éco quartier Baudens**  
17 rue Henri Dunant, à Bourges

**Demande de logement social en ligne :**  
[www.demande-logement-social.gouv.fr/](http://www.demande-logement-social.gouv.fr/)



## FRESQUES PAUL-VERLAINE : une page de verdure et de culture aux Gibjoncs

Parmi les différents chantiers du Nouveau programme national de renouvellement urbain, Val de Berry a réalisé une importante opération de démolition et de réhabilitation de la résidence Paul-Verlaine, dans le quartier des Gibjoncs à Bourges. 50 logements ont été détruits et 116 ont été entièrement réhabilités.

Dans les appartements, d'importants travaux électriques et de plomberie ont été réalisés. Dans les parties communes, des ascenseurs ont été créés, le sol des escaliers a été refait et les murs peints. Des boîtes aux lettres ont été remplacées et les halls d'entrée sécurisés. Mais les transformations les plus visibles portent sur l'extérieur des bâtiments. Une isolation thermique a été réalisée sur les façades et les pignons, une rampe d'accès a été créée, les toitures-terrasses et les garde-corps ont été refaits. Le tout pour un montant d'environ 5,4 millions d'euros.

### Une œuvre de Bernard Capó

Plusieurs entrepreneurs ont répondu à l'appel d'offres de Val de Berry pour réaliser ces travaux. C'est l'entreprise qui a fait appel à l'artiste local Bernard Capó, qui a été retenue. Ce dernier a mis à l'honneur des écrivains locaux, ou ayant un lien avec l'histoire locale, Marguerite Audoux, Zulma Carraud, George Sand, Alain-Fournier, Jean-Christophe Rufin et Paul Verlaine, sur des marque-pages géants.

« Ces marque-pages mettent en scène ces écrivains en noir et blanc, dans la nature colorée avec une citation de l'une de leurs œuvres, détaille Florian Beauvais, responsable du pôle communication à Val de Berry. Cette idée permet de faire venir la culture et la nature au cœur de ce quartier. Les fresques ont été réalisées par Citécréation sur les différentes façades de la résidence, de manière à être visibles de tous les côtés, peu importe d'où l'on vient. »

## SOLIDARITÉ ET RENOUVELLEMENT URBAIN (SRU) : le juste équilibre à trouver pour plus de mixité sociale



Afin d'équilibrer l'effort de construction sociale et de répartir l'offre au sein d'un territoire, la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) de 2000 impose aux communes de plus de 3500 habitants de posséder 20% de logements sociaux. Dans l'agglomération, six communes sont concernées : Bourges, Saint-Doulchard et Saint-Germain-du-Puy remplissent cet objectif. La Chapelle-Saint-Ursin, Mehun-sur-Yèvre et Trouy restent en deçà. Ces trois communes ont lancé des programmes de construction pour améliorer la situation.

Pour évoluer par palier, elles pourront signer un contrat de mixité sociale « conclu pour une durée renouvelable de trois ans, entre une commune, l'État et l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre et qui constitue un cadre d'engagement de moyens permettant à une commune d'atteindre les objectifs de rattrapage SRU ».

# COMMENT LES LOGEMENTS SOCIAUX SONT-ILS ATTRIBUÉS

**22 logements pour 45 candidats, ce mercredi-là, c'est une petite commission d'attribution de logements et d'examen de l'occupation des logements (Caleol) qui attend ses membres. Six personnes, parmi les administrateurs de Val de Berry, attribuent de façon souveraine les logements disponibles aux personnes qui en ont fait la demande. Dans le Cher, en 2024, le taux de pression, soit le nombre de personnes qui demandent un logement par rapport à ceux qui en obtiennent un, était de quatre.**

Pour que son dossier passe en commission, un candidat à un logement social doit être référencé sur le système national d'enregistrement (SNE), une plateforme commune à tous les bailleurs sociaux d'un territoire, qui permet de ne pas avoir à faire une demande auprès de chacun d'eux. La demande peut se faire dans une des agences des bailleurs ou directement en ligne, sur leur site internet.

Durant la Caleol, Daloula Gattoussi, coordinatrice de l'activité commerciale, des relogements et de la lutte contre la vacance à Val de Berry, présente chacun des dossiers (\*) D'abord le bien : son adresse et son quartier, son loyer, s'il est individuel ou collectif, au rez-de-chaussée ou en étage, et sa superficie. Puis les candidats: nom et prénom, âge, date de la demande de logement social, situation maritale, s'il y a des enfants à charge, le montant des revenus, le taux d'effort (rapport entre ressources et charges du candidat) et du reste pour vivre, par personne et par jour, pour s'assurer que le futur locataire aura les moyens de vivre dans le logement. D'autres éléments sont renseignés comme les conditions actuelles d'habitation et les motifs de leur demande.



Résidence les Malandries © Ville de Mehun-sur-Yèvre

Résidence Colomb à Bourges



## Quinze publics prioritaires

Lorsqu'il n'y a qu'un candidat par logement, notamment dans les secteurs où il y a peu de demandes, la décision est rapide. Lorsqu'ils sont plusieurs, chaque membre vote en respectant le *Code de la construction et de l'habitation* qui place quinze publics (\*\*\*) parmi les prioritaires.

Une fois tous les candidats présentés, commence alors le vote à voix haute des membres. « *Nous débutons chaque vote par un membre différent pour éviter toute influence* », précise Daniel Robin, administrateur et président de la Caleol. Chaque membre classe les candidats selon son ordre de préférence d'attribution. En cas d'égalité, c'est le maire de la commune sur lequel est situé le logement, s'il est présent ou représenté, qui a le dernier mot. Car en plus des membres de la Caleol, chaque maire est membre de droit et peut voter pour les logements situés dans sa commune.

### « On a le sentiment d'être utile »

Une fois qu'un logement est attribué à une personne, elle reçoit un courrier d'attribution et a dix jours pour répondre et dire si elle accepte ou refuse le logement. Si elle le refuse ou ne répond pas, le logement est proposé au deuxième candidat et ainsi de suite.

Si la fonction de membre de la Caleol est prenante, car les séances se déroulent chaque semaine, ses membres sont tous attachés à ce moment. « *On participe à reloger des personnes en difficulté, on a le sentiment d'être utile* », estime l'un d'eux. « *On permet aux gens d'évoluer dans leur parcours résidentiel et souvent, c'est un premier pas vers la réinsertion, ajoute un autre. Ici, on partage tous les mêmes valeurs.* »

(\*) France Loire, autre bailleur social du département, organise aussi une commission d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements par semaine.

(\*\*) Les publics prioritaires : personnes bénéficiant d'une décision favorable DALO (droit au logement opposable) ; personnes en situation de handicap ou familles ayant à leur charge une personne en situation de handicap ; personnes sortant d'un appartement de coordination thérapeutique ; personnes mal logées ou défavorisées et personnes rencontrant des difficultés particulières de logement pour des raisons d'ordre financier ou tenant à leurs conditions d'existence ou confrontées à un cumul de difficultés financières et de difficultés d'insertion sociale ; personnes hébergées ou logées temporairement dans un établissement ou un logement de transition ; personnes reprenant une activité après une période de chômage de longue durée ; personnes exposées à des situations d'habitat indigne ; personnes mariées, vivant maritalement ou liées par un pacte civil de solidarité justifiant de violences au sein du couple ou entre les partenaires, sans que la circonstance que le conjoint ou

le partenaire lié par un pacte civil de solidarité bénéficie d'un contrat de location au titre du logement occupé par le couple puisse y faire obstacle, et personnes menacées de mariage forcé ; personnes victimes de viol ou d'agression sexuelle à leur domicile ou à ses abords ; personnes engagées dans le parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle ; personnes victimes de l'une des infractions de traite des êtres humains ou de proxénétisme ; personnes ayant à leur charge un enfant mineur et logées dans des locaux manifestement suroccupés ou ne présentant pas le caractère d'un logement décent ; personnes dépourvues de logement, y compris celles qui sont hébergées par des tiers ; personnes menacées d'expulsion sans relogement ; mineurs émancipés ou majeurs âgés de moins de vingt et un ans pris en charge avant leur majorité par le service de l'aide sociale à l'enfance.

## ESTIMATION DES REVENUS MENSUELS MOYENS POUR ACCÉDER À UN LOGEMENT SOCIAL

Catégorie de ménages	PLAI	PLUS	PLS
	Revenus mensuels moyens	Revenus mensuels moyens	Revenus mensuels moyens
Une personne seule	1 170€	2 120€	2 760€
Deux personnes ne comportant aucune personne à charge à l'exclusion des jeunes ménages ou une personne seule en situation de handicap	1 700€	2 840€	3 690€
Trois personnes ou une personne seule avec une personne à charge ou deux personnes, dont au moins une est en situation de handicap	2 050€	3 410€	4 440€
Quatre personnes ou une personne seule avec deux personnes à charge ou trois personnes dont au moins une est en situation de handicap	2 280€	4 120€	5 360€
Cinq personnes ou une personne seule avec trois personnes à charge ou quatre personnes dont au moins une est en situation de handicap	2 667€	4 850€	6 300€
Six personnes ou une personne seule avec quatre personnes à charge ou cinq personnes dont au moins une est en situation de handicap	3 000€	5 460€	7 100€
Personne supplémentaire	335 €	600 €	790 €

PLAI / PLUS / PLS : voir définitions en page 5



Retrouvez le plafond de ressources à ne pas dépasser pour une demande de HLM en 2025

**DÉFINITION :** Le loyer d'un logement locatif social est en dessous du prix de marché. Le logement est construit grâce à des aides financières publiques. Il est destiné à des personnes aux faibles ressources et aux ménages aux ressources intermédiaires (voir tableau).



### LE BAIL À RÉHABILITATION : un outil pour lutter contre la vacance

Toujours dans une démarche solidaire, Bourges Plus participe à des opérations de baux à réhabilitation, co-portés par l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Le principe ? Le propriétaire d'un immeuble transfère ses droits de propriété à un opérateur agréé, pour la durée d'un bail. En contrepartie, l'opérateur réalise les travaux de réhabilitation des logements et s'engage à les louer à des personnes en situation de précarité. A la fin du bail, le propriétaire récupère ses droits.

Deux chantiers de six et huit logements viennent d'être terminés à Bourges, rue Marx-Dormoy et rue Faidherbe. Ils ont été réalisés par Hestia habitat solidaire, une organisation agréée par l'État pour la maîtrise d'ouvrage d'insertion. La gestion locative et l'accompagnement social seront assurés par Assimmo, une agence immobilière à vocation sociale. Bourges Plus, de son côté, a instruit les dossiers avec l'Anah, apporté une aide financière de 40 000 euros pour le chantier de la rue Marx-Dormoy et 60 000 euros pour celui de la rue Faidherbe, et fourni des conseils sur les questions énergétiques. Car autant que possible, ce sont des équipements peu énergivores, voire des matériaux biosourcés, qui ont été utilisés sur les chantiers. Une enveloppe financière est également prévue dans l'opération, pour garantir la remise en état du bien si des travaux importants devaient être réalisés pendant la durée du bail. Pour Didier Hoeltgen, propriétaire de l'immeuble rue Faidherbe, ce projet est une « victoire dans le sens du progrès, de la justice sociale ».

« Les actions de bail à réhabilitation ont plusieurs vertus, détaille Julien Fougeray, chargé de mission chez Hestia habitat solidaire. Elles permettent de produire des logements sociaux de petite typologie, T1 ou T2 et de bonne qualité énergétique, de réhabiliter le patrimoine local existant, de lutter contre la vacance et de favoriser l'insertion en créant des emplois grâce aux clauses sociales. »

## Dossier sur les logements pour tous

L'agglomération de Bourges Plus est inscrite dans le programme de l'habitat (PLH).

L'objectif est de répondre aux besoins de logement

tout en répartissant mieux la population pour favoriser la diversité des habitants.

Pour mieux agir sur le logement, l'agglomération reçoit maintenant de l'argent de l'État.

Cela lui permet de mieux organiser la construction de nouveaux logements

et la rénovation des logements déjà existants, qu'ils soient privés ou sociaux.

L'objectif est de répondre aux besoins des habitants et de la planète,

tout en faisant des économies.

D'ici 2028, la construction de 1200 nouveaux logements sociaux est prévue.

Aujourd'hui, plus de 4 personnes sur 10 qui cherchent un logement vivent seules.

Elles ont besoin de petits logements.

Mais les logements anciens sont souvent trop grands, car avant,

on construisait surtout pour des familles nombreuses.

Pour aider à construire ces logements, l'agglomération donne de l'argent.

Elle donne 500 000 euros chaque année pour les logements sociaux.

Cela fait 3 millions d'euros pour tout le programme.

Cet effort aide à améliorer la vie

de tous les habitants de l'agglomération, que ce soient les étudiants,

les personnes âgées ou les couples avec des revenus moyens.



Cela aide aussi à rendre le territoire plus attractif en évitant les logements vides.

Enfin, cela soutient l'emploi en gardant les travailleurs dans la région,

car le logement est très important

pour aider les gens à s'intégrer dans la société.





## INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE, « MONTER EN COMPÉTENCE EN GARDANT LE LIEN AVEC LES PATIENTS »

Mélanie Gravier fait partie de la poignée d'infirmiers en pratique avancée (IPA) du territoire. Au sein du centre hospitalier George-Sand, où elle exerce, ils sont déjà six diplômés et trois en formation. Cette nouvelle profession, créée en 2018, permet aux infirmiers qui exercent depuis au moins trois ans, de faire deux ans d'études supplémentaires pour devenir expert dans leur domaine.



Ils peuvent ainsi réaliser des consultations de suivi lorsqu'un patient leur est confié par le médecin et qu'il est d'accord pour rencontrer l'IPA. L'objectif est de dégager du temps aux médecins pour les nouvelles prises en charge et réduire les délais d'attente. Il existe cinq spécialités : les pathologies chroniques, l'oncologie, les maladies rénales, les urgences et la santé mentale et psychiatrie.

Infirmière en psychiatrie depuis une quinzaine d'années au sein du centre hospitalier George-Sand, c'est naturellement vers cette spécialité que s'est tournée Mélanie Gravier, lorsque son établissement a lancé un appel à candidature. « *Je cherchais comment évoluer, mais devenir cadre ne m'intéressait pas, se remémore-t-elle. La formation IPA était un bon moyen pour monter en compétence tout en gardant le lien avec les patients.* » Mélanie Gravier a démarré sa formation, financée par l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (\*), à l'Université Paris cité, en septembre 2021.

### RÉALISER UN EXAMEN CLINIQUE, LIRE DES RÉSULTATS, RECONDUIRE ET AJUSTER DES PRESCRIPTIONS

Durant les deux années de son master, la première année sur un tronc commun pour tous et la deuxième avec sa spécialité en psychiatrie et santé mentale et la réalisation de son mémoire, Mélanie Gravier a développé ses compétences cliniques, en sciences infirmières, en méthodologie, éthique, santé publique, anglais et recherche. « *Nous avons également réalisé deux stages pour nous approprier les compétences IPA et ainsi pouvoir réaliser un examen clinique, lire des résultats et reconduire et ajuster des prescriptions* », poursuit-elle.

Jusqu'en janvier 2025, les IPA devaient signer un protocole d'organisation avec un médecin référent. Depuis le début de l'année, une loi permet aux patients de voir les IPA en « accès direct », sans forcément consulter un médecin en amont. « *Au sein de mon unité, même si le protocole d'organisation n'est plus obligatoire, nous continuons à l'appliquer car le métier d'IPA est encore nouveau et cela nous permet d'ancrer les bonnes pratiques.* »

### UNE PERSONNE RESSOURCE POUR SES COLLÈGUES

Aujourd'hui, Mélanie Gravier partage son temps entre les consultations de suivi des patients de son service, et le dispositif ESPRIT 18 (équipe de santé psychique, réhabilitation et intervention précoce sur le territoire du Cher). Ce projet, soutenu par le fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie (FIOP) a pour objectif de faire du lien avec les professionnels de santé de ville pour améliorer la détection précoce des pathologies psychiatriques, chez les jeunes entre 18 et 30 ans. Ce qui plait à Mélanie Gravier, dans sa nouvelle activité d'IPA ? « *J'aime les temps de consultation qui sont plus complets que les entretiens infirmiers et offrent une approche plus globale. Ça me plait aussi d'être une personne ressource pour mes collègues. Le temps transversal pour les projets de l'établissement est également très intéressant. Avec notre bagage d'infirmier, on se sent légitime pour porter la voix de nos collègues et on offre un angle de vue complémentaire dans les projets.* »

Et le nouvel élan dans sa carrière ne s'est pas arrêté là. L'an dernier, Mélanie Gravier a obtenu un diplôme universitaire (DU) en « *intelligence artificielle appliquée en santé* » et cette année, elle en suit un nouveau sur « *la détection et l'intervention précoce des pathologies émergentes chez les jeunes adultes et les adolescents* ». « *Reprendre mes études m'a ouvert le champ des possibles, conclut-elle. Avoir acquis de nouvelles compétences, c'est bien, mais maintenant il faut les maintenir !* »

(\* ) L'ARS Centre-Val de Loire propose aussi des financements. Renseignements : Infirmier en pratique avancée : déploiement en région Centre-Val de Loire | Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ou sur le site des universités qui proposent la formation.



## L'ÉPICENTRE, PÔLE RÉFÉRENCE POUR L'ÉCONOMIE DE LA CULTURE

Quand une friche industrielle ambitionne de devenir un lieu référence pour l'économie culturelle et créative... Tel est le projet de réhabilitation « L'Épicentre », porté et imaginé par Bourges Plus. Explications.

**Le lieu :** l'ancien bâtiment de la coopérative céréalière Axéreal\*. **L'objectif :** l'implantation d'un tiers-lieu à destination d'entreprises et d'acteurs des industries culturelles et créatives. Avec ce grand projet de structuration d'une filière économique autour de la culture, Bourges Plus passe un nouveau cap.

En 2017, les locaux vacants d'Axéreal, situés avenue de Lattre-de-Tassigny, avaient été acquis par la communauté d'agglomération. De par son architecture emblématique des années 1970, son insertion dans un espace paysager qualitatif, sa localisation stratégique

(à 8 minutes de la gare de Bourges, avec des solutions de mobilité et de stationnement), son positionnement dans les quartiers Nord de Bourges, le bâtiment de 4 000 m<sup>2</sup> s'impose dès lors comme un espace hybride et inspirant. « LE » lieu idéal pour devenir un carrefour culturel et un catalyseur d'innovations. Cette ambition s'inscrit pleinement dans la dynamique de Bourges 2028. Par ailleurs, l'Épicentre, localisé en quartier prioritaire politique de la ville Chancellerie-Gibjoncs-Moulon, contribuera au renforcement et au développement d'activités économiques, au plus près des habitants.

### CRÉER, TESTER, FORMER, ÉCHANGER

Les objectifs pour cette opération d'aménagement conduite par la société publique locale (SPL) Slam Berry sont multiples et multifformes. En premier, participer au développement du territoire et à la création de nouveaux lieux. Car, l'Épicentre sera un accélérateur de projets, un espace d'expérimentation et une plateforme de collaboration. On viendra y **créer et produire**, avec des ateliers d'artistes, des bureaux, du coworking, des espaces mutualisés pour les acteurs de l'économie culturelle. On viendra y **tester et prototyper**, avec des machines/outils/espaces de production partagés. On viendra s'y **former**, avec l'accueil d'organismes de formation et la location ponctuelle de locaux. On viendra y **échanger et transmettre** au cœur d'espaces événementiels fonctionnels et équipés pour des démonstrations / présentations de projets (salles de conférence, de réunion, auditorium de 150 à 200 places...).

La nouvelle filière de l'économie culturelle permettra aussi d'éviter l'installation d'une future friche urbaine avec les conséquences inhérentes de nuisance (occupation irrégulière, dégradations...).

Le programme de réhabilitation du site est prévu en plusieurs phases (lire par ailleurs) afin de permettre une utilisation progressive des lieux. L'Épicentre, un projet qui montera en puissance jusqu'en 2037 !

(\*) - Ex-Epis-Centre





## LE CALENDRIER DU PROJET

### JUIN 2024

Mise en place de la concession d'aménagement avec la SPL Slam Berry, suivie de diagnostics et consultations pour la maîtrise d'œuvre

### PREMIER SEMESTRE 2025

Installation des premiers occupants et début des aménagements sur site

### 2026-2027

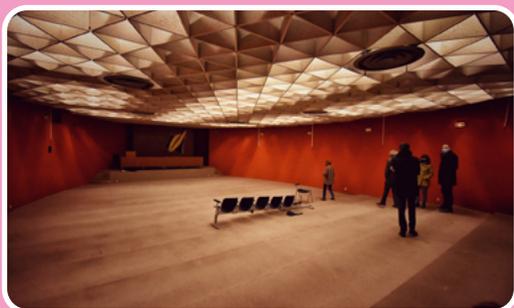
Phase 1 : aménagement de trois plateaux (événementiel, intermédiaire, central)

### 2029-2030

Phase 2 : aménagement du plateau carré (implantation des organismes de formation)

### 2036-2037

Poursuite des aménagements des plateaux restants



## CATHERINE PALLOT,

membre du Bureau communautaire en charge de l'animation et cohésion communautaire, action sociale, politique de la Ville

### Pourquoi ce projet L'Épicentre ?

« L'Épicentre vise à changer l'image du quartier Chancellerie-Gibjoncs-Moulon, quartier intégré dans le nouveau programme national de renouvellement urbain et le nouveau contrat de ville engagements quartiers 2030. L'objectif est d'en faire aussi un quartier de destination grâce à l'implantation d'acteurs économiques, artistes, créateurs et formateurs. Il y a une deuxième raison qui m'est chère : la réhabilitation de la friche tertiaire, vide depuis 2014, répond à la volonté de Bourges Plus d'honorer sa promesse de mettre à disposition des ateliers pour des artistes et de créer une nouvelle filière dédiée à l'économie culturelle et créative. Preuve concrète que culture et développement économique ne sont pas à opposer ! Autre argument avancé pour le lancement de ce projet, L'Épicentre est une contribution de Bourges Plus à Bourges Capitale Européenne de la Culture 2028. »

### Concrètement, comment ce lieu dédié va-t-il prendre forme ?

« Le bâtiment présente une architecture « années 70 » remarquable et préservée, avec une riche biodiversité environnante et un parc arboré. Le volet écologique « responsable » sera pris en compte avec la filtration des eaux pluviales en amont des marais et de la rivière Langis, une autonomie énergétique via le photovoltaïque et le raccordement au réseau chaleur de la Ville. La structure en elle-même comprendra un espace de formation de 800 m<sup>2</sup>, des bureaux sur une superficie de 170 m<sup>2</sup>, du coworking, des ateliers d'artistes, un espace événementiel de près de 300 m<sup>2</sup> avec un auditorium de 200 places... Le programme de travaux conséquent porte sur l'isolation du site, le chauffage, l'aménagement des lieux et la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. La montée en puissance du lieu va se faire de manière progressive, avec des travaux étalés en fonction des besoins des utilisateurs et des ressources et financements. Ce concept d'urbanisme prospectif permet de développer un site en l'utilisant, soit une façon intelligente d'engager et d'utiliser l'argent public. »

### Avec cet espace multiforme, l'ambition est-elle de faire de Bourges et son agglomération, un incontournable de la filière culturelle sur le territoire ?

« Oui... L'Épicentre doit favoriser la création dans le cadre de Bourges 2028 et aussi permettre d'anticiper l'après Bourges 2028 en confortant les acquis et les bénéfices de ce label. Ce lieu sera au service de l'émergence culturelle et créative sur notre territoire, à Bourges, et dans un quartier prioritaire. Il permettra l'accompagnement des talents, le développement par la création de réseaux, et l'émulation entre les entreprises et les acteurs culturels. »



## DU POINT DE COLLECTE AU CENTRE DE TRI, LE VOYAGE DE NOS DÉCHETS ALIMENTAIRES



Frank part ce lundi à 4h30 du dépôt pour une tournée de 45 points de collecte en moyenne. Chaque jour, la tournée est programmée et optimisée par les chefs d'équipe et envoyée directement dans le GPS du camion. L'énorme engin, équipé d'une motorisation électrique, démarre presque silencieusement. Le pilote confie, durant le trajet : « *En règle générale, les gens étaient inquiets après le 27 janvier* (NDLR : date du début de la collecte des déchets alimentaires pour l'agglomération). *Mais ils attendaient, surtout, des conseils pratiques et rassurants pour l'utilisation de ce nouveau service. Je dirais qu'ils ont vite pris le pli et la qualité des déchets déposés s'en ressent. Elle*

*est conforme, selon moi, à plus de 80%. Le contact avec les usagers est devenu cordial depuis. »*

Après avoir fait le tour des abris-bacs devant être vidés en centre-ville de Bourges, le camion arrive à l'école « Cour Chertier » où sont collectés directement les déchets alimentaires produits par l'établissement scolaire.

Puis, direction Saint-Doulchard et le parking proche de la mairie entre la rue Louis-Armand et l'avenue du Général-de-Gaulle. Quelques dépôts « sauvages » ont été abandonnés juste à côté des colonnes enterrées qui auraient pu, pourtant, les accueillir. Frank prend une photo pour les localiser. Elle sera transmise

en direct aux agents qui viendront ramasser ce qui ne peut être mis dans le point d'apport volontaire. Puis le conducteur sort le conteneur de déchets alimentaires de son abri-bac. Il vérifie s'il n'y a pas de plastique apparent ou s'il n'y a pas de sacs noirs à déchets. Après, c'est la machine qui gère la suite. Le bac est soulevé et vidé dans la benne puis automatiquement lavé intérieurement avec un nettoyeur haute pression. Frank remet, alors, le bac dans son abri puis passe un coup de jet sur l'ensemble pour éliminer toutes traces potentielles.





## ARRIVÉE AU CENTRE DE TRAITEMENT DE SUEZ ROUTE DES 4 VENTS

Aurélie, responsable du centre de Bourges, et Julien, responsable d'exploitation pour la Région Centre-Val de Loire accueillent le convoi.

Le camion est pesé à son arrivée, il sera pesé de nouveau en sortie pour déterminer le poids de la collecte effectuée.

Au centre de valorisation organique Suez, deux flux sont traités et ne doivent pas être mélangés. L'un traite les boues des stations d'épuration et donne un produit fertilisant très riche en azote et

phosphore. L'autre, qui concerne cette tournée, produit un « humus » ou compost de bonne qualité, normé N 44051. Les déchets alimentaires y sont mélangés en quantité mesurée avec un broyat de déchets verts. Puis la décomposition naturelle se passe, 3 jours durant, dans une alvéole en béton bâchée en « tunnel ». La température y est contrôlée et monte à 80°C. Ensuite, la matière y est extraite et déplacée vers d'autres alvéoles ou elle sera retournée plusieurs fois avant de pouvoir être utilisée comme amendement pour les terres agricoles. C'est une filiale de Suez, « Terrial », qui se charge de la commercialisation de ce produit et du transport vers les exploitations locales, dans un périmètre proche d'environ 40km de distance.

## FIN DE SERVICE

L'entretien est simple mais à chaque retour au centre il faut une heure pour dégraisser la machine à la lance haute-pression. Un lavage complet de tous les filtres doit être réalisé 1 fois par semaine.

Le camion peut maintenant être branché sur une borne. Demain, il sera prêt à repartir.




**POINT DE VIGILANCE**

Les déchets alimentaires doivent être déposés en vrac ou dans des sacs en papier, mais surtout pas dans des sacs en plastique, même réputés biodégradables.

## QUELQUES INFORMATIONS CLEFS

### PLUS DE 160 ABRIS-BACS POUR DÉCHETS ALIMENTAIRES

Ils sont à destination des foyers qui n'ont pas de jardin et ne peuvent donc pas composter à domicile. Ils sont déployés dans les communes de Bourges, Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy, Mehun-sur-Yèvre et Trouy. Plusieurs établissements de restauration scolaire (lycées, collèges, école primaire, etc..) de l'agglomération sont équipés de bacs pour trier les déchets alimentaires des cantines.

**Pour vous, des bioeaux et sacs krafts sont disponibles gratuitement dans les mairies des communes concernées.**

## JUSQU'À 18 TONNES DE DÉCHETS ALIMENTAIRES COLLECTÉS PAR SEMAINE

Depuis sa mise en place, la collecte des biodéchets est en progression régulière avec un volume hebdomadaire ayant atteint jusqu'à 18 tonnes. Les abri-bacs et bacs de déchets alimentaires sont désormais collectés deux fois par semaine.

## PARALLÈLEMENT, PLUS DE 5000 COMPOSTEURS ONT ÉTÉ DISTRIBUÉS À CE JOUR

Des sessions de sensibilisation au compostage vous sont toujours proposées dans les différentes communes, condition nécessaire pour obtenir un composteur gratuit.

Inscription obligatoire :



Mail : [service.environnement@agglom-bourges.fr](mailto:service.environnement@agglom-bourges.fr) ou en mairie.



## TRAVAUX

# À BOURGES, L'AVENUE D'ISSOUDUN CHANGE DE VISAGE

Bourges Plus investit pour l'avenir avec le réaménagement de l'avenue d'Issoudun, axe stratégique de l'agglomération. À la clé : un cadre urbain modernisé, des transports en commun renforcés et une transition vers des mobilités plus durables. Un projet ambitieux au service des usagers, des riverains et de l'attractivité du territoire.



Débuté en mars 2025, le chantier de réaménagement entre dans sa phase active. Objectif : transformer cet axe majeur, qui accueille plus de 13 000 véhicules par jour, en une porte d'entrée urbaine plus apaisée, mieux connectée, et résolument tournée vers l'avenir.

Ce projet s'inscrit dans le cadre plus large du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) de l'agglomération. Un projet qui va bien au-delà du simple embellissement puisqu'il s'agit de faciliter les déplacements pour tous, notamment en renforçant la place des transports collectifs et des mobilités douces.

### UNE ENTRÉE DE VILLE REPENSÉE

La première tranche des travaux concerne le tronçon compris entre les ronds-points Julien-Mamet et Charles-Durand, en deux sections. Au programme : réfection complète de la voirie, aménagements pour les bus en site propre, trottoirs élargis et sécurisés, création de pistes cyclables, et intégration d'espaces paysagers.

Les revêtements différenciés marqueront les usages : enrobés noirs pour les véhicules, rouge-bordeaux pour les trottoirs, et clairs pour les liaisons cyclables, pour une organisation apaisée des circulations



Vue 3D du futur aménagement

## UN CHANTIER AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Au-delà des aspects techniques, ce projet incarne une vision partagée du développement urbain, où la qualité de vie, l'accessibilité et la transition écologique prennent toute leur place. Le traitement des eaux pluviales, la continuité écologique, ou encore la valorisation paysagère de l'avenue font partie intégrante du programme.

## UN INVESTISSEMENT FORT

Les travaux de voirie se déroulent sur 12 mois, de mars 2025 à mars 2026. Ils ont été précédés par des opérations sur les réseaux dès juin 2024. Le budget global s'élève à 2,9 millions d'euros HT, avec le soutien de partenaires publics, dont l'État et la Région. En phase chantier, la circulation est maintenue à double sens mais sera ponctuellement impactée, notamment début juin, mi-juillet puis fin septembre, avec le report du sens sortant par le chemin de Villeneuve durant quelques jours. Le revêtement final sera appliqué en novembre sur 3 à 4 nuits avec une déviation à grand échelle par la rocade. Avec ce projet, Bourges Plus affirme sa volonté d'investir dans une ville plus accessible, plus connectée et plus durable. Un pari sur l'avenir qui commence par une avenue... Mais qui redessine toute une vision du territoire.

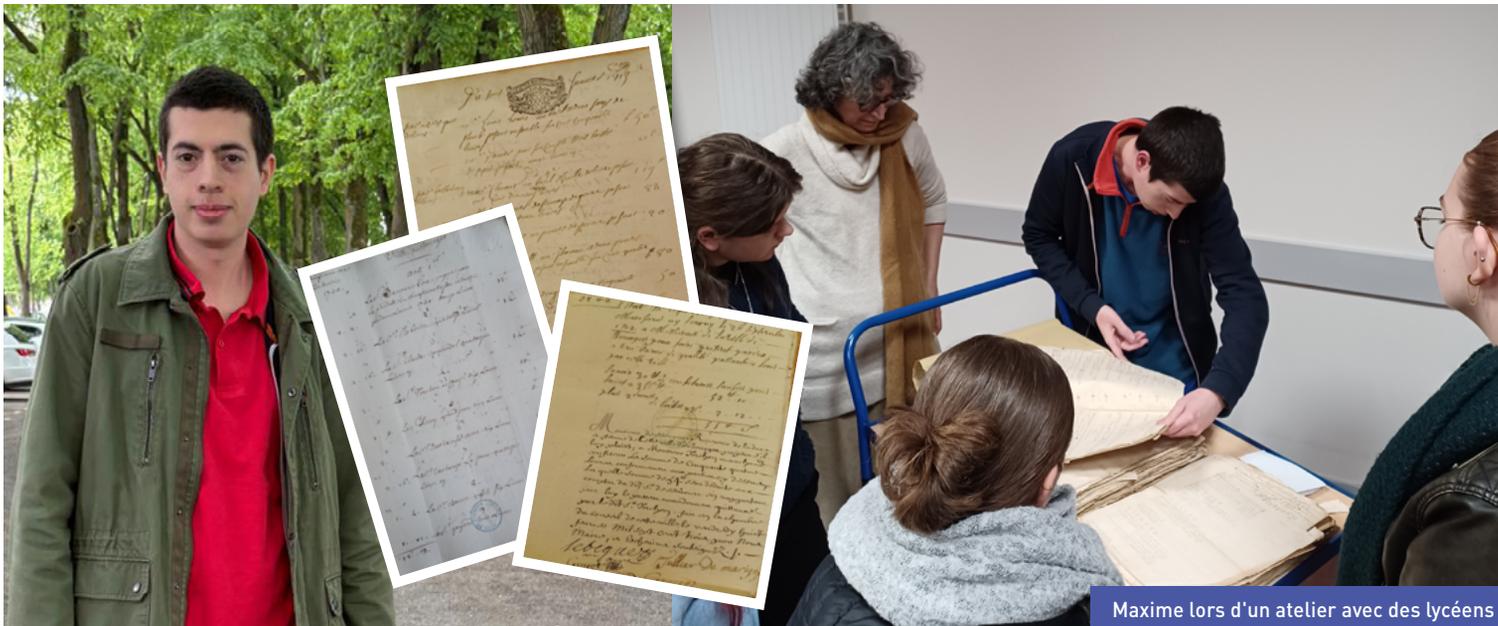




## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# UNE BOURSE D'AIDE À LA RECHERCHE FINANCÉE PAR BOURGES PLUS

Etudiant en 2<sup>e</sup> année de master en Histoire et cultures européennes (HCE) à l'Université de Tours, Maxime Bourbonnais bénéficie d'une bourse d'aide à la recherche financée par Bourges Plus. En plus d'une participation financière de 1000 euros, l'étudiant de vingt-cinq ans profite d'un accès privilégié aux archives municipales et communautaires. Il a ainsi pu consulter des fonds précieux pour traiter son sujet d'étude qui est « *Le commerce du sucre à Bourges au XVIII<sup>e</sup> siècle* ».



Maxime lors d'un atelier avec des lycéens

### UNE INFLUENCE EXTÉRIEURE

Au fil de ses premières recherches, Maxime Bourbonnais constate que si Bourges n'est pas une région dans laquelle on s'attend à trouver du sucre au XVIII<sup>e</sup> siècle car elle est « isolée », a perdu de son influence et ne bénéficie pas encore du canal de Berry, elle peut tout de même compter sur un apport extérieur pour en trouver. Même en étant « enclavée », la ville est directement liée à la mondialisation et on y trouve des marchandises venues de Méditerranée, des Antilles ou de Chine. Car la consommation de sucre est étroitement liée à celle des boissons coloniales comme le café, le thé ou le chocolat. Pour avancer que le sucre est présent à Bourges au XVIII<sup>e</sup> siècle, Maxime Bourbonnais peut ainsi se baser sur la présence d'un commerce des sucriers, des pinces et cuillères à sucre mais aussi de celui des cafetières, tasses à café, théières...

### DES SOURCES PRÉCIEUSES AUX ARCHIVES

Pour appuyer des hypothèses, qui, grâce à un corpus de sources permet de dresser un schéma sur la situation à Bourges au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'étudiant se sert des fonds qu'il puise dans les archives municipales et communautaires, mais aussi départementales, comme des livres de comptes d'épiciers, des inventaires après décès et des documents fiscaux comme les Rôles du 20<sup>e</sup> d'industrie ou les livres permettant de vérifier les marchandises qui arrivaient aux portes d'entrée de la ville. Il a ainsi pu établir

que le cours du sucre évoluait en fonction de la situation géopolitique mondiale. « *Sur cent ans, j'ai réussi à retrouver le prix du sucre durant 86 ans, précise Maxime Bourbonnais. J'ai ainsi observé une hausse des prix durant la Guerre de sept ans (1756-1763) ou durant la Guerre d'indépendance américaine (1776-1783). Mais il y a aussi eu des phases d'augmentation des prix qui étaient en dehors des conflits et étaient causées par une augmentation du cours du sucre brut, le coût des transports, la période de l'année ou la colonie de départ des marchandises.* »

### LE COMMERCE DU SUCRE PERMET DE DESSINER BOURGES

S'il est avéré que le sucre était déjà présent à Bourges en 1536, son essor se situe réellement au XVIII<sup>e</sup> siècle, en même temps que l'essor de la consommation de café et l'apparition du thé, alors même que la démographie est en déclin. Le sucre est consommé dans le café, le thé et le chocolat mais aussi transformé en gâteaux, biscuits, sirop ou massapains (préparation pâtisseries à base d'amandes). « *Ainsi, en 1713 et 1714, à la porte de Saint-Sulpice, l'une des quatre portes d'entrée de la ville, j'ai comptabilisé plus de 120 livraisons de sucre en deux ans, soit 28000 livres donc environ 14 tonnes* », ajoute l'étudiant qui préparera l'an prochain le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes) pour devenir professeur d'histoire-géographie. Du sucre généralement livré sous forme de pains de sucre transportés dans des tonneaux ou emballés dans une toile de cire pour éviter l'humidité. Grâce aux Rôles de

capitation, documents fiscaux établis chaque année, Maxime Bourbonnais a aussi constaté une évolution spatiale dans Bourges, entre 1701 et les années 1790. « Au départ, il y avait une situation équilibrée entre les différentes paroisses (regroupées en quartiers sous la Révolution) mais dans les années 1790, on constate que le quartier d'Auron monopolise la moitié des commerçants vendant le sucre », précise-t-il.

Un sujet passionnant qui a donné lieu à une conférence que Maxime Bourbonnais a animée en novembre dernier devant les membres de la Société d'archéologie et d'histoire du Berry. Il fera également l'objet d'une page dans un ouvrage collectif sur l'histoire de Bourges, porté par l'Université d'Orléans et dans lequel il produira une autre page sur le jeu de paume à Bourges, un sujet qu'il avait déjà abordé dans la revue Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry. Son mémoire sera bientôt disponible aux archives municipales et communautaires, aux archives départementales et à la bibliothèque des Quatre piliers.

Car au-delà d'un appui financier, la bourse d'aide à la recherche de Bourges Plus a aussi vocation à mettre en relation les différents acteurs qui œuvrent pour en découvrir un peu plus sur la riche histoire de Bourges et ses environs.

### VOUS SOUHAITEZ UTILISER LES FONDS DES ARCHIVES MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES POUR VOS TRAVAUX UNIVERSITAIRES ?

Etudiants en histoire, géographie, archéologie,  
sociologie, lettres, sciences politiques...

Candidatez pour percevoir une bourse d'aide  
à la recherche pour l'année 2025-2026.

## BOURSE D'AIDE À LA RECHERCHE

Année universitaire **2025-2026**



Envie de travailler sur  
les **fonds des Archives  
municipales et  
communautaires de  
Bourges** lors de vos  
travaux universitaires ?



L'agglomération  
vous finance  
à hauteur de  
**1000 €**



Date limite de dépôt  
des candidatures :  
**17 octobre 2025**



Règlement et modalité  
de soumissions sur :  
<https://archives.agglo-bourgesplus.fr/>

Plus d'infos : **02 48 24 00 94**  
[archives.municipales@agglo-bourgesplus.fr](mailto:archives.municipales@agglo-bourgesplus.fr)



## UN CAMPUS À TAILLE HUMAINE POUR SUIVRE SA LICENCE DE DROIT À BOURGES

Antenne de l'université d'Orléans, le campus de Bourges de l'UFR droit économie gestion accueille les étudiants pour les trois premières années de leur cursus, dans le quartier de Lahitolle.

TROIS CHIFFRES À RETENIR :

**250 ÉTUDIANTS**  
en licence de droit général

**75%** viennent de la Région  
**CENTRE-VAL DE LOIRE**

**97% DE RÉUSSITE**  
en fin de troisième année

L'agglomération Bourges Plus finance un quart du budget global du campus, avec une subvention de 300.000 euros.

## UN BAC +5 « SÉCURITÉ EN MILIEU PYROTECHNIQUE »

L'INSA Centre-Val de Loire, en partenariat avec le Campus Pyrotechnie du Futur, proposera une nouvelle formation en sécurité pyrotechnique, dès la rentrée de septembre, à Bourges.

Destinée aux jeunes ingénieurs fraîchement diplômés ou déjà en poste, cette formation de niveau Bac+5 préparera à l'obtention du diplôme d'établissement (DE) « sécurité en milieu pyrotechnique ». Elle répond aux enjeux de sécurité des industries de la défense. Les inscriptions sont ouvertes en ligne jusqu'au 27 juin sur [insa-centrevaldeloire.fr](http://insa-centrevaldeloire.fr)



## SAINT-DOULCHARD :

### BOURGES PLUS SOUTIENT LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE ROMANE

Joyau du patrimoine local, l'église de Saint-Doulchard, âgée de près de mille ans, a bénéficié d'une restauration d'envergure. Initiés en novembre 2022, les travaux de réhabilitation extérieure et intérieure, qui s'inscrivent dans une requalification plus vaste du centre-bourg, ont bénéficié du soutien de Bourges Plus.



Église de Saint-Doulchard

Au seuil de mille ans d'histoire, l'église romane de Saint-Doulchard vient de retrouver tout son éclat. Engagée en novembre 2022, une vaste campagne de restauration et de sécurisation engagée par la commune vient de s'achever.

Une intervention devenue urgente : fragilisée par les intempéries et les affres du temps, l'église menaçait de se détériorer irrémédiablement. Une étude préalable, réalisée après des travaux de sécurisation du transept sud en 2017, avait mis en évidence la nécessité d'une rénovation complète.

Dans le cadre de la Dotation intercommunale de solidarité aux communes, une enveloppe de 388 039 € a été attribuée à la commune de Saint-Doulchard pour mener à bien ce projet patrimonial majeur, dont le coût s'élève à quelque 1,2 million d'euros. La restauration de l'église s'inscrit dans un projet municipal de requalification complète du centre-bourg, amorcé avec la rénovation du centre socio-culturel et l'aménagement de l'esplanade attenante.

#### UN CHANTIER D'ENVERGURE ET DES DÉCOUVERTES INATTENDUES

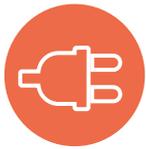
Piloté par des entreprises spécialisées dans la restauration de monuments historiques, le chantier a mobilisé de multiples savoir-faire : consolidation des murs et du clocher, réfection totale de la toiture et de la charpente, rénovation des vitraux, des menuiseries, et reprise des joints et des pierres abîmées sur les façades. À l'intérieur, dallage de l'allée centrale, pierres fragilisées et enduits ont été entièrement restaurés, tandis que l'éclairage, l'électricité et la sonorisation ont été modernisés.

Au cours des travaux, des découvertes sont venues enrichir l'histoire du lieu : une fresque romane oubliée a été mise au jour lors du piquetage des enduits. De même, certaines pierres, marquées par les séquelles d'un ancien incendie, témoignent encore des épreuves traversées par l'édifice.

Par son soutien financier, Bourges Plus réaffirme son engagement en faveur de la valorisation du patrimoine communal. Consolidée et rénovée, l'église de Saint-Doulchard retrouve désormais toute sa place au cœur de la vie locale, prête à traverser les siècles à venir.

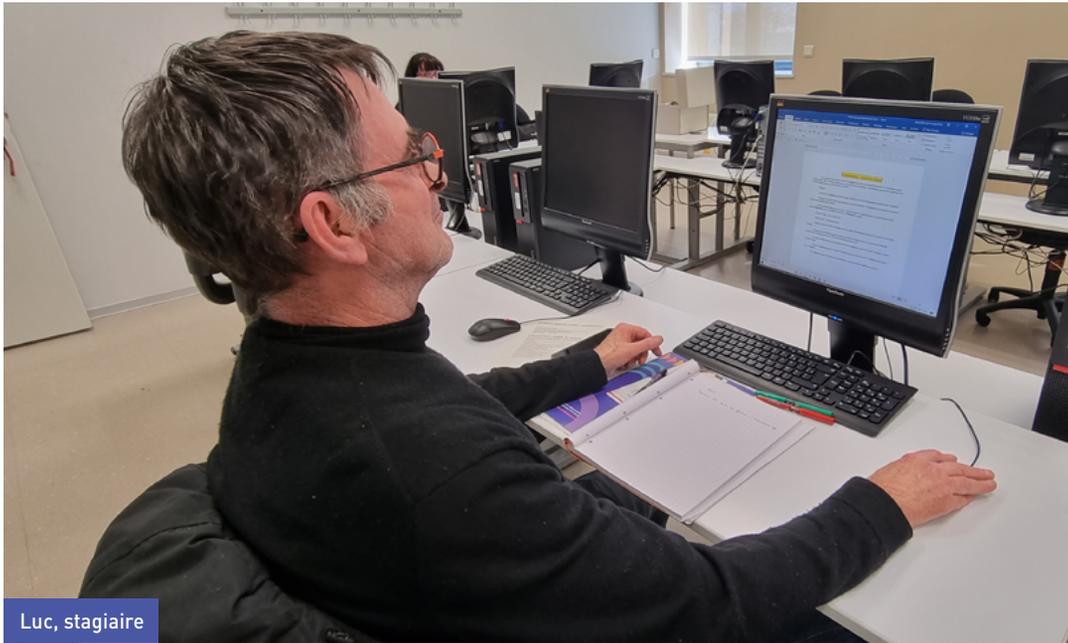
#### LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION :

Ville de Saint-Doulchard	Agglomération Bourges Plus Dotation intercommunale de solidarité aux commune (DISC) :	État Dotation d'équipement aux territoires ruraux (DETR)	Donateurs / Souscription Fondation du patrimoine
708 700 euros	388 039 euros	99 000 euros	22 428 euros



**RESTONS  
CONNECTÉS**

## **SAVOIRS NUMÉRIQUES :** L'IMEP DÉLIVRE UNE FORMATION AGRÉÉE



Luc, stagiaire

### **INSCRIPTION & RENSEIGNEMENT**

[www.formation.  
centre-valde Loire.fr](http://www.formation.centre-valde Loire.fr)  
0 800 222 100



**Le Visa Savoirs Numériques est une formation gratuite, intégralement financée par la Région Centre-Val de Loire pour ses habitants.** Elle a pour objectif de dispenser des compétences essentielles pour être autonome dans la vie quotidienne, retrouver ou conserver un emploi.

**La formation dispensée à l'imép dure 40 heures et permet d'avoir le certificat professionnel CléA,** socle de compétences professionnelles. (<https://www.certificat-clea.fr/>)

### **UN VISA INFORMATIQUE POUR QUI ?**

Isabelle est entrée il y a 28 ans comme formatrice à l'imép en art appliqué. C'est au fur et à mesure des besoins du public qu'elle en est venue à enseigner les savoirs numériques de base.

« *J'organise les cours cadrés avec beaucoup de travaux pratiques, et une grande souplesse qui permet d'adapter le contenu selon les possibilités de chaque stagiaire. Pas de devoir obligatoire pour préserver la vie privée de mes élèves qui sont, pour la plupart, actifs (10% de retraités).* »

Luc, cadre d'une PME de 55 ans révolus, a perdu son emploi en 2024 et peine à en retrouver un. France Travail l'a inscrit pour 40h de formation afin de combler un manque de familiarité avec les outils informatiques. « *Les savoirs de base attendus sur un CV, pour nombre de professions, rendent indispensable la maîtrise de différents logiciels comme le traitement de texte, les navigateurs internet ou la gestion de tableurs. J'avais besoin de me remettre à niveau, je ne pourrai pas compter sur un assistant ou une assistante dans un futur emploi.* »

### **POUR QUOI FAIRE ?**

Par exemple, la formation permet de découvrir l'ordinateur (envoyer et recevoir un mail, gérer des documents) et découvrir internet (chercher des informations en ligne, gérer ses démarches en ligne).

### **UNE FORMATION AU PLUS PROCHE DES BESOINS DU STAGIAIRE**

Tout commence par un test de positionnement, obligatoire, avant l'entrée en formation.

Il se déroule sur rendez-vous et permet d'évaluer le niveau du stagiaire, de définir un objectif et de préconiser le parcours de formation. Le planning y est fixé entre ateliers adaptés au rythme de chacun et cours cadrés.

**La certification Cléa permet de valider les connaissances numériques au travail comme :**

- Utiliser un ordinateur
- Écrire des textes sur un ordinateur
- Utiliser internet
- Envoyer des messages

En se focalisant sur les acquis de la personne plutôt que ses manques, l'évaluation proposée par CléA veut faire oublier aux candidats l'image stigmatisante de l'examen ou de l'épreuve, souvent liée à l'apprentissage des savoirs fondamentaux.

# SIX CLEFS POUR COMPRENDRE LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE



## UN CADRE

Le schéma de cohérence territoriale (Scot) est un document d'aménagement dont l'objectif est d'imaginer un futur désirable à l'horizon 2045, en termes d'aménagement. Il apporte un cadre stratégique aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) membres, pour porter leurs propres plans locaux d'urbanisme, plans de mobilité ou programmes locaux d'habitat. Il est en train d'être finalisé pour une entrée en vigueur début 2026.

## DES THÉMATIQUES LARGES

L'objectif est d'aborder toutes les thématiques de l'aménagement : foncier, urbanisme, commerce, habitat, mobilité, développement économique, eau, biodiversité, énergies renouvelables... afin de mettre en perspective tous ces champs et de faire travailler ensemble tous les services.

## UN TERRITOIRE

Le schéma de cohérence territoriale est porté par le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Centre-Cher à l'échelle de six intercommunalités : Bourges Plus, Cœur de Berry, Fercher, La Septaine, Terres du Haut Berry et Vierzon-Sologne-Berry. Créé en 2019, le pôle d'équilibre territorial et rural Centre-Cher est un outil de dialogue et de coopération, dont l'objectif est de renforcer les capacités de développement du territoire. Il comprend 98 communes des bassins de Bourges et Vierzon et les communes rurales alentours. Cela correspond à un tiers des communes du Cher et deux tiers des habitants. Plusieurs partenaires tels que l'État, le conseil départemental, les chambres consulaires, et même les habitants lors de réunions publiques, sont invités à prendre part à l'élaboration du schéma de cohérence territoriale.

## UN OBJECTIF

« L'objectif est de créer un équilibre entre les différentes parties du territoire, précise Antoine Marty, responsable du pôle planification du PETR Centre-Cher. Nous nous sommes attachés à comprendre où, et dans quelles proportions, il convient de mobiliser nos capacités de développement, pour rapprocher les habitants des services et des zones d'emploi afin de réduire les mobilités carbonées. L'idée est d'œuvrer à une redynamisation de nos centres-villes et centres-bourgs et de travailler des complémentarités laissant toute leur place à la ruralité. »

## UNE LOI

Le schéma de cohérence territoriale traduit, à l'échelle locale, la loi climat et résilience, d'août 2021. Cette dernière introduit un objectif zéro artificialisation nette (ZAN) à horizon 2050 pour aller vers plus de sobriété foncière.

## UNE AMBITION

L'une des ambitions du schéma de cohérence territoriale est d'accueillir 10 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2045. Une volonté politique qui pourra s'appuyer sur l'industrie de la défense, en forte expansion sur le territoire, et Bourges capitale européenne de la culture 2028. « Cette population correspond à la population dans les années 1990, ajoute Antoine Marty. Cela prouve que le territoire est capable d'accueillir une telle population, il dispose des équipements nécessaires. »



**Irène FÉLIX**  
Présidente de  
Bourges Plus

« Nous avons choisi de mettre l'accent sur la préservation des ressources naturelles et patrimoniales, eau, sols, monuments et paysages. Pour protéger la qualité de nos vies et nos activités dans le futur, c'est pour nous un préalable. Une fois intégrée cette contrainte, nous avons pensé comment organiser le développement de l'industrie, très présente chez nous, et le rayonnement touristique. Enfin, nous partageons tous le même attachement aux territoires ruraux et à la vie des villages et des quartiers et nous avons donc pensé à leur donner les moyens de leur vie sociale autour des commerces et des services, en ne portant atteinte qu'avec grande mesure aux terres agricoles. C'est un exercice difficile mais passionnant que de mettre autour de la table les représentants de nos six intercommunalités, de Vierzon à Avord. »



## LES NUITS LUMIÈRE DE BOURGES, nouvelle saison du 16 mai au 21 septembre

Du jeudi au samedi en mai, juin et septembre, et tous les soirs en juillet et août, plongez-vous dans la magie et découvrez Bourges dans une ambiance féerique grâce à son circuit unique des Nuits Lumière. Une expérience à ne pas manquer, avec des créations originales, dont des œuvres vidéo par les étudiants de l'école nationale supérieure d'art (ENSA), ainsi qu'une scénographie spectaculaire signée Jérémie Bellot. L'association « Les Amis de Jacques Cœur » participe à l'événement avec des déambulations historiques tous les vendredis et certains samedis. Découvrez également la boutique de l'Office du tourisme, idéale pour rapporter des souvenirs lumineux !

## MARMAGNE À L'OUEST, le 14 juin

Ne manquez pas la 21<sup>e</sup> édition du festival *Marmagne à l'Ouest*, le 14 juin, à partir de 18 heures, dans un format condensé mais tout aussi festif ! Profitez de concerts gratuits avec les *Affoubertis* et *Divan de Psy*, et partagez une agréable soirée avec buvette et restauration sur place.



## JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE 2025 Samedi 14 et dimanche 15 juin de 14h à 17h30

**Fragments d'Histoire : les dernières découvertes archéologiques de Bourges Plus**

La ville de Bourges-Avaricum compte parmi les plus anciennes agglomérations d'Europe et se trouve au centre d'un riche patrimoine local. Si l'on peut percevoir une partie de son histoire à travers des vestiges encore visibles de nos jours tels que son enceinte gallo-romaine ou ses maisons à pans de bois, la plupart des indices de ces vies et histoires passées ont aujourd'hui disparu. Ils se révèlent au gré des aménagements urbains et des fouilles qui les précèdent...

Faisant le lien entre passé et présent, les archéologues de Bourges Plus vous proposent de venir découvrir et échanger autour de plusieurs fouilles menées à Bourges et son agglomération ces dernières années.

**Deux lieux de rendez-vous :**  
le jardin de l'Archevêché et la place Cujas !

<http://journées-archeologie.eu/>  
Infos pratiques : Gratuit – Tout public

06/07/08 JUIN 2025

TROUY (18) FRANCE

#13

Rockabilly Weekender

# Rock In Berry



**VENDREDI SOIR**

Jackie And His Loaders (M)  
Erwin Travis And The Wild Blue Caps (FR)  
Rockin' Lady & Her Rivertown Boys (EE)

**SAMEDI SOIR**

Mancel Riesco (US) Don Cavalli (FR)  
Ray Allen And His Band (DE) Billy Bix Trio (FR)

**DIMANCHE SOIR**

Los Validos (SP) Okawango Outlaws (SW)  
Barefoot Amhell (FR)

En Accès Libre

- RASSEMBLEMENT DE VOITURES
- MOTO PRÉ 75
- STANDS VINTAGE
- RESTAURATION SUR PLACE

**SAMEDI 7 -**  
APRÈS-MIDI

Les Atlantides (FR)

**DIMANCHE 8 -**  
APRÈS-MIDI

Jsmo Haavisto (FI)

En Accès Libre et Gratuit

Pass concerts

- VENDREDI : 20 €
- SAMEDI : 25 €
- DIMANCHE : 20 €
- PASS 3 JOURS : 50 €

INFOS ET CONTACTS :

f FESTIVAL ROCK'IN BERRY @ ROCKINBERRYIS  
MANOUL : 07 86 90 58 15 / FERNAND : 06 10 72 63 43

